



# Compte rendu

De réunion

Retours Mme le Maire

Nature de la réunion **CCA**

Nom du rédacteur : GUY Ghislaine

Date de la réunion 12/04/21 de 18h à 19h15

**Présent(e)s**

Mmes, LAMALAM, GUY, JANE, CHEVAUCHE NIOX  
Mrs JANCLOES, BAQUE, PLATON, SANCHEZ,  
MENDELSON

**Excusé (e)s**

Mr DESCAVES

**Absent(e)s**

Mmes COLENO, ALANIC et CAPELLA ;  
Mrs FARRO et GENTY

## Ordre du jour

Rédacteurs : Mr BAQUE et Mme GUY

Mme GUY rappelle l'organisation choisi de travailler en sous-groupe  
3 groupes sont formés : travaux, sport/culture/loisirs et communication

	FORUM	COMMUNICATION	TRAVAUX	CULTURE LOISIRS SPORT
Hélène JANE	X		X	
Dominique GENTY			X	X
Christian DESCAVES				
Michel JANCLOES		X		
Isabelle ALANIC	X	X		
Maxime MENDELSON		X		X
Stéphanie COLENO				X
Cyrielle CAPELLA		X		X
Germinal SANCHEZ		X		
Christian DESCAVES			x	
Zoulika LAMALAM	X		X	
Thierry PLATON	X		X	
Chantal CHEVAUCHE NIOX		X		X
Dimitri FARRO	X		X	
Rémi BAQUE		X		X
Ghislaine GUY	X	X	X	X

**Groupe TRAVAUX**

Mme GUY propose d'échanger sur ce groupe pendant 20 minutes. Le service technique n'a pas pu nous rendre à temps le document demandé compte tenu de la crise sanitaire et des nouveaux dispositifs (vacances scolaires, télétravail...). Nous reprendrons cela à la prochaine réunion.

Les sujets prioritaires restent

- Accessibilité avec l'Ad'AP
- Définir les priorités selon les personnes concernées
- Voirie

Médiathèque : Mmes CHEVAUCHE NIOX, JANE, LAMALAM et Mr PLATON se rendront sur place avant la prochaine réunion (22/05/21 à 14h).

Mme GUY recherche l'ancien support.

Eglise : Nécessité de mettre un place de parking PMR. Mr PLATON se charge de faire un retour à la prochaine réunion.

Mairie : étude des possibles sur le parvis de la mairie.

Autres :

- Le groupe travaux demande à être consulté sur le matériel à acheter pour les boucles magnétiques.
- Espace public devant la pharmacie Mendelsohn → **nécessité d'installer rapidement deux bancs (mêmes anciens bancs) entre les parterres de fleurs pour permettre aux personnes de se poser, et dans les circonstances actuelles de pouvoir attendre leur tour** (demande qui date de plus d'un an)
- Parking Raoul Coustet : déplacer la place PMR située à la sortie du parking et la positionner devant l'entrée afin de faciliter l'accès et de pouvoir traverser sans obstacle. Demande provisoire en attendant l'attente d'un réaménagement de cette place.

Le groupe exprime la difficulté aux personnes en situation de handicap de venir sur le marché le vendredi sans pouvoir se garer.

Mme GUY rappelle l'existence d'une de parking en allant vers le foyer des écureuils.

**Groupe Communication** (rédacteur : Mr BAQUE)

Travaux depuis la précédente CCAS sur les pistes de diagnostic de la situation du handicap sur la commune :

- Mr SANCHEZ a trouvé une enquête de la DREES renouvelée tous les 10 ans, au niveaux régional et départemental, indiquant des taux de handicap que l'on pourrait appliquer à la commune pour avoir une estimation. Le questionnaire contient une question bien formulée que l'on pourrait réutiliser et qui ne stigmatise pas trop (gêne rencontrée durant les activités quotidiennes). Il faudrait l'adapter pour adresser également les aidants.
- Mr BAQUE a questionné des infirmiers de l'ADMR et profession libérale : plusieurs ont décliné à cause de problèmes de confidentialité qui nécessitent l'autorisation de la personne et renvoient vers la MDPH. Une infirmière, présente sur la commune de Pélissanne, a informé pouvoir donner des informations sur le nombre de personnes handicapées et type de handicap sur la tournée du cabinet. Ce cabinet est d'ailleurs régulièrement sollicité par la mairie de Pélissanne pour les mêmes objectifs que nous. Elle nous renvoie vers un cabinet de Mallemort qui pourrait nous donner ces mêmes informations. Par exemple sur 60 personnes de sa tournée sur Mallemort il a 1 personne en fauteuil roulant permanent et 2 personnes ayant besoin d'un fauteuil pour se déplacer ainsi qu'une personne quasi aveugle (avec l'âge) et aucun déficients mentaux. Il y a par contre un grand nombre de personnes à faible autonomie à cause de l'âge sans handicap reconnu.
- Mr JANCLOES a investigué plusieurs pistes:
  - \* Actions de communication d'autres villes: Annecy a ajouté la notion de Vieillesse à la commission Handicap, et mène des actions pour ce public à faible autonomie également. Cadenet n'a pas d'action globalisée mais un service de permanence pour équipe et réponses ciblées adaptées
  - \* MDPH : peut donner le nombre de handicaps sur la commune, et peut être (à

vérifier) le type de handicaps => peut être intéressant

\* Pont Royal: 20% de la population de la commune vit sur le domaine du golf, hors l'organisme qui en a la gestion n'a aucune information sur la présence de handicap. Parfois certains vacanciers handicapés peuvent venir sur le golf et/ou la commune.

Mme CHEVAUCHE NIOX propose de mener également des actions globalisées plutôt que se focaliser sur le diagnostic. Il est décidé de poursuivre les deux voies en parallèle et évaluer plus tard si elles sont toujours judicieuses.

Actions globalisées à mener:

- Vérifier si onglet Handicap du site internet de la commune est à jour, et mener une réflexion sur son contenu (aide pour dossier MDPH, liste des associations d'intérêt pour les handicapés, liste des professionnels de santé et instituts, ...)
- Informations dans le Mallemort Info avec un questionnaire sur les besoins et la situation, avec réponse anonyme ou pas (au choix). Définir le questionnaire, le moyen de récupération, les lieux de dépôt, le traitement des résultats, son support (informatique, papier, ...), la période et durée de recueil.
- Groupe d'échange pour handicapés et aidants (type page Facebook) => intéressant mais plutôt à supporter et gérer par une association plutôt que la mairie.
- Proposition de réunion avec les aidants => définir l'objectif et l'information à y passer
- Proposition d'une réunion avec le personnel de santé identifié et intéressé
- Contacter les associations pour faire un point handicap (voir groupe Sport/Culture/Loisirs)
- Proposer un fascicule d'information aux personnels de santé (labo, pharmacie, cabinets médicaux, ...) en cas de sollicitations de personnes handicapées ou aidants.

Mme GUY indique qu'une permanence des APF sera mise en place prochainement sur la commune.

### **Groupe SPORT/LOISIRS/CULTURE**

Après échanges, il est convenu de questionner les associations de l'intérêt porté au handicap, connaître les difficultés rencontrées.

Obj : savoir si les personnes en situation de handicap peuvent se rendre dans ces lieux

Moyens : élaboration d'un questionnaire envoyé aux associations et personnels organisant des manifestations (voir ci-dessous)

#### Questionnaire :

L'accès à la culture, loisirs, et sport est un élément important pour le bien-être de tous. Comme toute personne, la personne en situation de handicap quel que soit son handicap a droit à cet espace. La Loi 2005 sur l'égalité des droits et des chances et la participation à la citoyenneté nous rappelle à chacun nos devoirs. Ce questionnaire est élaboré pour aider les associations et/ou informer les personnes de l'existant sur la commune ou ailleurs. Merci de bien vouloir compléter ce questionnaire et nous le retourner via la mairie. La commission communale d'accessibilité se chargera d'exploiter vos réponses dans un but d'améliorer ce qui est proposé aux personnes en situation de handicap.

Nom de l'association :

- Portez -vous des initiatives en lien avec le handicap ? (expliquez votre réponse)

- Avez-vous des personnes en situation de handicap dans votre associations ? (enfants/adultes)
- Rencontrez-vous des difficultés pour les accueillir ? (aménagement, professionnel non formé, financier, matériel, accessibilité...)
- Adaptez-vous des tarifs à ces personnes ?
- Recevez-vous des subventions pour les accueillir de vos fédérations ou autre ?
- Seriez-vous en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap ?
- En cas d'impossibilité d'accueillir ces personnes où pouvez-vous les orienter (autres communes) ?
- ...

Ce même style de questionnaire peut également être déployé pour lutter contre l'impact environnemental.

La commune se devant donner l'exemple, il est utile de se poser la question à l'accueil de ces personnes lors des manifestations principales de la commune en répondant à certains critères.

- MSDD
  - Marché d'été et Noël
  - Marche populaire
  - Forum des associations
  - Faites du sport
  - Représentation sur le théâtre de verdure
  - Manifestation au parc des deux canaux
- ➔ Questionner les organisateurs et les associations lors de leur demande de subventions annuelle
  - ➔ Des questions sur la communication engagée, l'accessibilité (cheminement), le placement des personnes en situation de handicap...
  - ➔ Prévoir un support (check liste)
  - ➔ Tout est possible, le but n'est pas de tout bousculer mais bien d'améliorer l'existant de chacun

#### Prochaines réunions :

31/05/21 05/07/21 06/09/21 12/10/21

*Merci de votre présence et participation active*

**Mme GUY Ghislaine**

*Adjointe au Maire*

*Délégation Accessibilité/Handicap*

*Vice-présidente de la CCA*

## Questions diverses